

# Au bon vieux temps

Autor(en): **Mex, Alphonse**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1928)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221624>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de notre gaillard une énorme rose en chiffon qui se détachait sur des feuilles resplendissantes comme de l'or.

\*\*\*

Bien qu'affamé d'aventures, Giclette ne savait concevoir la vie en dehors du beau Pays de Vaud. Une fois, cependant, fourvoyé par un copain, il franchit la borne pour s'engager dans le Mandement genevois, pendant les moissons. Le second jour déjà, dégoûté de ce pays où l'on dit le « coffi » pour un écové, « pichollette » pour trois décis, une « belue » pour une rebibe et où les poses ne mesurent que trente-six ares, il chercha noise à un type de Dardagny qu'il traita alternativement de mômier et de Savoyard, le provoqua à croche-doigts, puis lui cassa une chaise sur le dos. Il décampa avant que la maréchaussée de la République et canton, quérie par le patron du café, eût le temps d'arriver. Giclette ne respira qu'arrivé à Mies. S'il ne se précipita point sur la terre de son canton pour l'embrasser, comme ces rapatriés qu'on vit pendant la grande guerre, le ton dont il commanda : « Un demi et du meilleur ! » au Café de l'Ecusson vaudois en disait long.

Parfois, cela tourne moins bien que dans le Mandement. Les diaconesses de l'Hôpital cantonal et de Saint-Loup en savent quelque chose. Souvent on leur ramena Giclette, les côtes enfoncées et la mâchoire en marmelade, suite d'une ribotte où il défendit son honneur et ses droits. Mais les bonnes sœurs en ont vu bien d'autres. « Comment, c'est encore vous, Giclette ! Vous aviez pourtant promis de signer et de ne plus recommencer ! » A cela se borne le sermon des bonnes sœurs. Tandis que Giclette, l'œil poché et le nez sanguinolent, honteux et confus, comme un renard qu'une poule aurait pris, se recroqueville sous les confortables couvertures rayées : « Quand même, tout de même, ce Giclette, s'il voulait... »

Il faut de tout pour faire un monde, même le monde des domestiques... H. Lr.

#### NOS VIELLES CLOCHES LES CLEES

**L**E temple actuel, construit de 1738 à 1740 d'après les plans de l'architecte Martin, d'Yverdon, est un édifice quelconque sans caractère particulier. C'est dire qu'il vaut tout juste la mention que nous en faisons.

La tour, que l'on prétend plus ancienne, renferme deux cloches, dont l'une, appelée la *grosse* pèse 600 kg.

Sur l'un des côtés, on lit le curieux quatrain suivant :

Au sein des feux ardents je prends toujours naissance.  
A Rome, on me baptise et je n'ai pas la foi.  
Si on ne me bat pas je garde le silence,  
Hélas, sans me pendre, on ne fait rien de moi.

Et sur la face opposée :

Faite par Samuel Treboux fils, fondeur à Vevey, 1839.

Si le premier et les deux derniers vers se comprennent aisément, le second, par contre, reste une énigme. Que vient faire le nom de la Ville Eternelle sur une cloche destinée à un temple protestant ? Nous sommes assez embarrassés de l'expliquer.

L'autre cloche mesure 80 cm. de diamètre sur 67 cm. de hauteur. Dans sa partie supérieure, elle porte, disposée sur une seule ligne, et en minuscules gothiques de 4 cm. de haut, l'inscription que voici :

*je fut faite par etienne anne \*: fut marenne dame philiberte dullars en lan mil vccxxxv*

Ce qui signifie que la cloche en question fut fondue en 1535 par un fondeur nommé Etienne Anne ou Aimé et qu'elle eut pour marraine « dame Philiberte Dullars ».

Au-dessous de ce texte se trouve une bande de 2 cm. de largeur ornée de pampres, d'animaux et de volutes alternant avec quatre médaillons rectangulaires dont deux représentent la Vierge et l'Enfant Jésus et les deux autres l'ecce homo<sup>1</sup> ou la Résurrection.

\* ou Aimé.

<sup>1</sup> Figure représentant le Christ en Croix, accompagné des instruments de sa Passion.

Le dessin, mal venu à la fonte, ne permet pas de faire une distinction bien exacte entre ces derniers.

D'autre part entre les mots *Dullars* et *en* on remarque un ciboire, parfaitement reconnaissable aux rayons qui l'entourent.

D'où provient cette cloche plus de quatre fois séculaire ? C'est un mystère que nous n'avons pas réussi à élucider. Il est peu probable, en effet, qu'elle ait été fondue pour la commune des Clées, car les noms du fondeur et de la marraine sont inconnus dans la région. On peut supposer, non sans quelque vraisemblance, qu'à une certaine époque, elle fut échangée ou acquise de quelque église Franc-Comtoise. Cependant, à notre connaissance, les archives locales n'ont conservé aucun souvenir d'une transaction de ce genre.

Ajoutons, à titre de renseignement, que cette cloche, intéressante au point de vue artistique, ne figure pas dans la liste des monuments historiques de notre canton.

Articles parus : Montagny s. Yverdon, 3 décembre 1927 ; Noville 6 juin 1925 ; Penthaiz, 5 novembre 1927 ; Renens, 14 avril 1928 ; Vallorbe, 24 septembre 1927 ; Vaulion, 15 octobre 1927 ; Villotte, 25 mars 1925 et 4 décembre 1926 ; Vuitchet, 31 décembre 1922. — Nyon, 5 mai 1924.

**La Patrie Suisse.** — Quarante magnifiques gravures illustrent le dernier fascicule (No 923, du 18 janvier) de la « Patrie Suisse », aussi intéressant que varié. Ce sont d'abord quatre beaux portraits, celui de l'illustre savant genevois Aimé Pictet, dont on vient de fêter le 70e anniversaire ; Joseph Raeber, le nouveau directeur du Bureau international de l'Union télégraphique ; Joseph Leclerc, ancien chancelier de l'Etat de Genève, qui vient de mourir, et Charles de Linné, le célèbre botaniste, à l'occasion du 150e anniversaire de sa naissance. Ce sont ensuite de magnifiques vues du couvent de Rheinau et des modestes et antiques églises de Belmont près Lausanne, et de Villlette sur Cully, que l'on vient de restaurer ; puis une série d'impressionnantes et pittoresques vues du funiculaire aérien d'Engelberg, le premier de ce genre en Suisse. Ajoutez à cela de délicieuses paysages d'hiver (Niremont près de Châtel St-Denis, Pierre du Moëllé, dans les Ormonis), des reproductions d'œuvres d'art (L'homme à la hotte, de Joseph Mussler, le vitrail de Rodolphe Munger et du peintre verrier L. Halter, offert par la ville d'Olten à son président, M. Dietschi) ; la page humoristique d'Evert van Muyden ; la page des sports et celle de la mode. M. P.

#### SI LES VAUDOIS AVAIENT VU

**L**E N de nos amis nous a communiqué la très spirituelle pièce de vers que voici, dont la signature nous a tout l'air d'un pseudonyme. Nous espérons que son auteur, qui nous est inconnu, raison pour laquelle nous n'avons pu solliciter son autorisation, ne nous en voudra pas d'en avoir fait profiter les lecteurs du *Conteur*, heureux de l'aubaine.

*Si les Vaudois avaient voulu  
Quand Dieu les mit sur cette terre,  
Aux Genevois faire la guerre  
Et garder pour eux le Léman,  
Sans trop de peine, avec élan,  
Sans même appeler tout le monde  
Si les Vaudois avaient voulu  
Ils redressaient la mappemonde.*

*Si les Vaudois avaient voulu  
Ne pas se séparer de Rome,  
Qu'auraient-ils eu de plus, en somme ?  
Les évêques, les cardinaux  
Auraient des cures à Lavaux,  
Et, pour que rien ne leur échappe,  
Si les Vaudois avaient voulu  
A Chillon se tiendrait le pape.*

*Si les Vaudois avaient voulu  
Au bon vieux temps de l'épaulette,  
Du schako, de la Cadenette,  
Leurs grenadiers auraient conquis  
En se montrant, tout un pays ;  
Sans leur fusil, sans leur giberne,  
Si les Vaudois avaient voulu  
Ils auraient mangé l'ours de Berne !*

*Si les Vaudois avaient voulu  
Ne pas toujours rester en panne,  
Ils auraient aplani Lausanne,  
Roulé vers Ouchy la Cité,  
Le Château, l'Université,  
Et du monde entier, sans rivale*

*Si les Vaudois avaient voulu  
Ils en faisaient la Capitale.*

*Si les Vaudois avaient voulu  
Avec la foi qui électrise,  
Fonder une nouvelle église,  
Ils auraient arrêté, dit-on,  
De boire... dans tout le canton,  
Et pour comble de repentance  
Si les Vaudois avaient voulu  
Ils signaient tous la tempérance !*

*Si les Vaudois avaient voulu  
En se moquant de la gelée,  
Planter la vigne à la Vallée,  
Les « Combiens » seraient vignerons ;  
Puis avec de pareils lurons,  
Pour que partout le sol produise,  
Si les Vaudois avaient voulu  
Ils auraient réchauffé la bise.*

*Si les Vaudois avaient voulu  
Violier la paix du ménage  
Pour s'en aller, le cœur volage,  
Au loin courir le guilledou,  
Ils auraient fait trop de jaloux ;  
Les cœurs s'embraseraient à leurs flammes.  
Si les Vaudois avaient voulu  
Ils séduisaient toutes les femmes.*

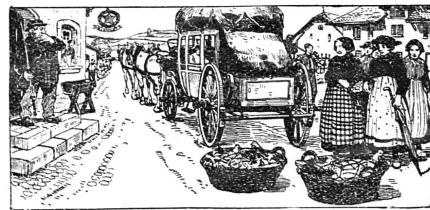
*Si les Vaudois avaient voulu  
Garder tout le vin de leurs caves  
Et ne vendre que des coupages,  
Pour conserver dans leurs tonneaux  
Le pur « La Côte » et le Lavaux,  
Loin de ce pays de Cocagne,  
Si les Vaudois avaient voulu  
Les Allemands boiraient l'Espagne.*

*Mais les Vaudois n'ont pas voulu  
Rendre jaloux leur entourage,  
De leur bonheur faire étalage ;  
Ils ont demandé seulement  
De vivre en paix, sans un tourment,  
Sans trop se compliquer la vie  
Et les Vaudois n'ont pas voulu  
Se séparer de l'Helvétie.*

Daniel Bost.

**Définition.** — Madame tient à s'assurer du savoir de la nouvelle bonne :

— Marie, savez-vous ce que c'est qu'un créancier ?...  
— Mais oui, c'est un monsieur à qui il faut toujours répondre : « Madame n'est pas là ».



#### AU BON VIEUX TEMPS

**L**E fut un temps où les communes vaudoises ne s'embarrassaient pas de scrupules pour se débarrasser de leurs ressortissants pauvres et alléger de la sorte le budget de l'assistance. Des marchés clandestins étaient couramment conclus que la moralité civique actuelle réprouverait énergiquement. Avait-on à charge d'entretien quelque malheureuse créature, simple d'esprit ou affligée de vices, que l'on s'empresait de lui trouver « acquéreur » ; autrement dit, la municipalité intéressée débattait-elle avec le prétendant étranger les conditions pécuniaires d'un mariage. Contre versement d'une certaine somme (quelques centaines de francs) l'époux transférait son nom et sa bourgeoisie à la mariée et la bourse des pauvres de la commune de l'épouse était libérée de ses prestations. C'était la bonne affaire et l'heureux municipal qui menait à bien de telles opérations matrimoniales y gagnait du coup une précieuse popularité électorale. Au bon vieux temps, il se trouvait, paraît-il, bon nombre de gars disposés à se prêter à ces combinaisons-là ; il n'est pas dit qu'il n'y en aurait pas aussi de nos jours.

Autrefois donc, à X..., la Nanette, fille simple et disgracieuse avait trouvé, par ce moyen,

époux à sa taille en la personne du cordonnier Michel, un vieux garçon fainéant et libertin. Le dit reçu, à la clôture de la cérémonie, la valeur stipulée de six cents francs pour prix du sacrifice — jolie somme pour l'époque. Après la célébration, les époux se rendirent par chemin de fer à Villeneuve où ils avaient résolu de s'embarquer à destination de l'autre bout du lac.

Michel comptait bien mener joyeuse vie avec la rançon de Nanette. Six beaux billets de cent ! il y avait de quoi tenter ses appétits de viveur. A vrai dire, il lui eût convenu d'effectuer le trajet isolément, c'est-à-dire pour son propre compte, mais cela ne paraissait guère possible ; n'était-ce pas un voyage de noces ?

Les pensées les plus audacieuses hantaient l'imagination du marié à son arrivée au port au moment où la vieille « Hironde » s'apprêtait à lever l'ancre pour les rivages enchanteurs d'Ouchy et de Genève.

Michel s'élance en avant, feint d'échanger quelques brèves paroles avec l'employé de la compagnie de navigation et revient auprès de la Nanette qui accourait.

— Oh ! quel dommage, s'écrie-t-il avec une intonation désolée, il n'y a plus qu'une place ; veux-tu y aller, toi ?

— Vas-y plutôt, toi ; j'aurais trop peur de me perdre, seule dans cette grande ville ! répond généreusement la naïve épouse.

Alors, le malin compagnon, qui n'attendait que cela, enjambe la passerelle et le bateau s'éloigne au souffle bruyant de la vapeur, dans le clapotis de la vague tourmentée.

Des petits signes de la main partent du débarcadère auxquels répond inlassablement le mari volage...

Et c'est ainsi que Michel, le cordonnier, commença sa lune de miel avec la dot de la com-mune !

Alphonse Mex.

#### LA STENOGRAPHE DU PRESIDENT DES ETATS-UNIS

Cyrano, publie cette anecdote :

« Le président Coolidge est un homme d'une grande politesse et qui a horreur d'adresser des reproches à quelqu'un. Lorsqu'il y est obligé, il s'efforce toujours, par quelques phrases aimables, d'en atténuer la rigueur.

Ces jours derniers, il demanda par devant lui sa principale sténographe.

— Miss Pounder, commença-t-il, vous êtes une personne charmante.

— Oh ! monsieur le président, balbutia la sténographe...

— Si, si, vous êtes une personne charmante. Vous êtes toujours vêtue d'une façon très correcte, vous avez une voix très agréable pour vous exprimer avec beaucoup de tact...

— Oh ! monsieur le président ! reprit miss Pounder de plus en plus confuse...

— Mais je suis au regret, conclut M. Coolidge, de vous faire remarquer que votre ponctuation laisse à désirer ! »

#### VARIATIONS SUR LA LANGUE FRANÇAISE

Petit choix de phrases destinées à être dictées aux étrangers curieux de se perfectionner dans la langue française.

Il a un hectare de terre planté en vigne ; il en tire un vin qui est un pur nectar.

Chaque matin la crémère monte le laitage à l'étagé.

Laisse Thomas tranquille ; tu vois bien qu'il a mal à l'estomac.

Ce bon apôtre veut pacifier le monde ; il ne faut pas s'y fier.

Le masseur est le mari de ma sœur.

Il se fait tard, les fêtards ne sont pas encore rentrés.

Le voleur s'étant faufilé chez la bouchère lui déroba une tranche de faux-filet.

Le trésor de la famille Humbert était très ordinaire.

Il nous tarde, disent les cuisiniers, de voir les chasseurs rapporter une outarde.

Le médecin lui dit d'un air moqueur : « Vous avez un rhumatisme au cœur. »

Quel jour irons ? L'un dit lundi, l'autre mardi et moi je dis jeudi.

Une bonne action. — Mon cher ami, vous qui en avez les moyens, soyez bon...

— De quoi s'agit-il ?

— De prêter deux louis, deux pauvres louis à notre ami Lagripesou.

— Il en a donc besoin ?

— Oh ! oui... pour me les rendre !

#### MON PERMIS DE PIETON



QUAND j'arrivai à Lausanne, il y a quelques semaines, je n'eus pas plutôt mis le pied dans la rue que je m'entendis interpellé violemment.

— Eh là, le piéton, où allez-vous ?

— A l'Hôtel de Ville !

— Voulez-vous me montrer votre carte noire ?

— Ma carte noire ?

— Eh bien ! oui, votre carte de circulation, quoi.

— Mais, je ne suis pas en auto, je suis à pied. Je viens de Tolochenaz...

— Je ne vous demande pas d'où vous venez, reprit l'agent qui m'avait accosté. Je vois que vous avez la téméraire prétention de vous lancer dans Lausanne sans avoir l'autorisation délivrée par la Préfecture, après examen ; vous mériteriez que je vous dresse procès-verbal.

— Alors, je ne vais pas pouvoir me rendre à...

— Malheureux imprudent, mais vous ne feriez pas cinquante mètres dans la rue avant d'être sectionné en trente-six morceaux.

— Mais enfin, la rue est à tout le monde ?

— Pardon, vous retardez un peu, on voit que vous venez de Tolochenaz : la rue est aux automobilistes.

— Et moi qui n'ai pas les moyens d'avoir une douze chevaux, je ne puis pas me promener, aller à mes affaires ?

— Pas sans avoir passé l'examen qui permettra à une commission d'acrobates de vous délivrer une carte de circulation à pied, après que vous aurez, bien entendu, acquitté les droits exigés par le receveur pour l'obtention de ce permis d'aller et venir, c'est-à-dire quatre-vingts francs.

— C'est le même prix que pour un brevet de conducteur d'auto ?

— Exactement. Aller à pied est un luxe qui n'est permis qu'à des gens peu pressés, donc à des personnes qui n'ont plus leur pain à gagner ; au prix où il est, on n'a plus de temps à perdre, quel que soit le métier que l'on exerce...

— Alors, que faut-il que je fasse ?

— Allez prendre des leçons à une école de piétons.

— Mais, je n'en connais pas !

— Je vous en indiquerai une, tout près d'ici.

— Alors, je vous en prie, dites-moi vite où elle perche, j'ai hâte de pouvoir circuler librement sans m'exposer à des ennuis.

— C'est dix francs.

— Quoi ?

— Le prix du renseignement que vous sollicitez.

— Ah ! très bien, pardon... Tenez, voilà dix francs.

— Allez à deux pas, jusqu'au Carrefour des écrasés, vous verrez une grande affiche sur une façade blanche, c'est là.

Je m'élançai.

— Eh ! malheureux, pas à pied, vous n'en avez pas encore le droit, on croirait que vous tenez absolument à ce que je vous dresse une contravention. Prenez un taxi.

Je fis signe à un taxi dont le chauffeur me conduisit en maugréant jusqu'à l'école des piétons. Là, je lui donne cinq francs pour la course, autant comme pourboire. Il me dévisagea avec mépris, cracha de dégoût en me regardant et bougonna :

— Cinq francs de pourboire, si c'est pas honteux ! Fauché, va, purotain, apprenti macaque ; ne tombe jamais sous mes pneus si tu ne veux pas que je te réduise en chair à saucisse...

Je suivais pendant quelques jours les cours de

l'école des piétons. Des boxeurs affectés au service de l'établissement me martelèrent les mandibules, me défoncèrent les côtes à coups de poing pour m'endurcir contre les « sinistres » éventuels et pour m'apprendre à encaisser plaies et bosses.

On m'apprit à traverser les rues en me faufilant entre les files d'autos, à ne pas perdre mon sangfroid ; à faire un testament valable. Puis je passai l'examen.

Après quoi je me rendis à la Préfecture, en taxi toujours, avec deux photographies pour carte d'indentité et une demande établie sur feuille de papier timbré.

Un agent spécial numérotait mes abatis et quand la peinture fut sèche, il me lâcha dans la rue en me disant : « Je n'ai pas de conseil à vous donner, mais à votre place, je ferais vite l'achat d'une automobile ! C'est extraordinaire comme les piétons disparaissent vite de la circulation. On ne vit jamais vieux, dans ce métier-là... »

J'hésitai un instant, puis, finalement j'appelai un taxi et je me fis conduire chez un marchand d'automobiles.

Et j'en achetai une pour ne plus être remarqué et pour essayer de vivre un peu plus, oh ! un tout petit peu plus longtemps.

Montenailles.

Royal Biograph. — Au programme de cette semaine, deux films de réelle valeur artistique, quoique de genres différents : *Cyclone noir*, grand film d'aventures dramatiques interprété spécialement par le merveilleux cheval Rex et la jument Lady, et *Les Ailes rouges*, splendide comédie humoristique interprétée par Marion Davies, Oron Moore, Louise Fazenda, Karl Dane. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 29, matinée ininterrompue dès 2 h. 30. En soirée seulement, adaptation musicale spéciale.

« Ben-Hur » au Théâtre Lumen. — Le succès phénoménal et sans précédent à Lausanne, de « Ben-Hur » déconcerte les gens qui se croient les mieux avisés. Jamais un spectacle ne déchâta dans Lausanne un tel enthousiasme. Quatre semaines de représentations devant des salles archi-combles, n'ont rien enlevé à l'attrait prodigieux de ce chef-d'œuvre qui commence dès ce jour sa cinquième semaine. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 29, deux matinées à 2 h. et à 4 h. précises.

Pour la rédaction : J. MONNET  
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

### Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

### CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôt en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %

Toutes opérations de banque

### Dégustez tous

les excellents vins

Aigle et Yverne 1926

CH. HENRY, AIGLE

Tél. 78

### HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

W. Margot & Cie

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

### LAITERIE DE ST-LAURENT

Rue St-Laurent 27

Téléphone 59.60

Spécialité : Beurre, œufs du jour, Fromages de 1er choix.

Mayakosse et Maya Santé, Tommes.

J. Barraud-Courvoisier

### VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque.

un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POUILLON, agent général, LAUSANNE

Demandez un

### Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.